



Stratégie de gestion des données de recherche de l'Université McGill - Version 3.0 -

Contexte

En mars 2021, les trois organismes¹ ont présenté une [politique sur la gestion des données de recherche \(GDR\)](#) axée sur la promotion de la GDR et des saines pratiques d'intendance de données chez les chercheurs au Canada. La *Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche* sera mise en œuvre graduellement, au même rythme que le développement des pratiques et des capacités de GDR au Canada et à l'étranger.

Les trois organismes ont défini [trois grandes phases de mise en œuvre](#) :

- **Stratégies institutionnelles** : D'ici le 1^{er} mars 2023, chaque établissement postsecondaire et chaque hôpital de recherche admissible à administrer des fonds des trois organismes doit créer une stratégie institutionnelle de GDR, la rendre accessible au public et informer les organismes lorsque cela a été fait.
- **Plans de gestion des données** : D'ici le printemps 2022, les organismes feront connaître une première liste de possibilités de financement pour lesquelles les chercheurs devront soumettre un plan de gestion des données avec leur demande de subvention.
- **Dépôt des données** : Après un examen des stratégies institutionnelles de GDR, et selon l'état de préparation du milieu de la recherche au Canada, les organismes imposeront progressivement l'exigence de dépôt des données. Les titulaires de subventions seront tenus non seulement de respecter les exigences des organismes subventionnaires, mais également d'archiver, dans un dépôt de données numériques, les données de recherche, les métadonnées et les codes qui appuient directement les conclusions de recherche faisant l'objet d'articles publiés dans des revues ou de prépublications, et « de donner un accès convenable aux données pour autant que les exigences éthiques, culturelles, juridiques et commerciales le

¹ Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH)

permettent² ». Il n'y a actuellement aucun échéancier pour la mise en place de cette exigence.

L'Université McGill s'engage à respecter les exigences des trois organismes sur la GDR et à accompagner ses chercheurs et chercheuses dans l'adoption des nouvelles pratiques. Par conséquent, l'Université vise à offrir à l'ensemble de ses chercheurs et chercheuses le meilleur soutien possible en lien avec la planification de projet, les lignes de conduite, les politiques et les outils disponibles afin de stimuler l'excellence en recherche. En 2021, une collaboration entre le vice-rectrice à la recherche et à l'innovation, la Bibliothèque de l'Université McGill et les Services des TI a donné naissance aux [Services de recherche numérique \(SRN\) de l'Université McGill](#). Il s'agit d'une première étape importante dans la coordination efficace des services de GDR dans toutes les unités institutionnelles. Actuellement, les SRN proposent une vaste gamme de services de soutien et d'orientation.

La présente stratégie n'impose pas d'exigences ni de politiques relatives à la GDR à l'Université McGill; elle présente plutôt l'approche globale que l'Université utilisera au cours des trois à cinq prochaines années pour doter ses équipes de recherche des connaissances, des outils et des ressources nécessaires à l'adoption de pratiques de GDR pertinentes et solides. Cette stratégie est un document évolutif qui sera mis à jour et adapté en fonction des nouvelles politiques et des besoins liés à la GDR.

Qu'est-ce que la gestion des données de recherche (GDR)?

La GDR fait référence à l'organisation efficace des données de recherche tout au long du cycle de vie d'un projet ou d'un programme de recherche. (Voir les définitions à l'**annexe A**.) La GDR est à la fois une discipline des sciences de l'information et un ensemble de directives méthodologiques sur la planification, l'organisation, la description, le stockage et le partage sécurisés des données de recherche. Les bonnes pratiques de GDR améliorent également la diffusion et la reproductibilité des résultats de la recherche.

Pourquoi la gestion des données de recherche est-elle importante?

Les données de recherche sont des ressources infiniment précieuses : voilà un constat important dans la quête d'excellence académique. Dans de nombreux domaines, les activités de recherche génèrent des volumes de données de plus en plus importants, qui sont difficiles à gérer et à analyser efficacement. La facilité d'accès aux données brutes ainsi que la capacité de reproduction et de réutilisation des résultats de recherche sont des fondements et des principes de l'érudition moderne. Les données de recherche ne

² *Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche.*

<https://science.gc.ca/site/science/fr/financement-interorganismes-recherche/politiques-lignes-directrices/gestion-donnees-recherche/politique-trois-organismes-gestion-donnees-recherche>

conviennent pas toutes à une vaste diffusion, que ce soit pour des raisons éthiques, juridiques, culturelles ou commerciales, mais l'adoption de pratiques exemplaires en GDR au sein d'unités de recherche, ou dans les communications entre groupes, est essentielle au maintien et à l'optimisation de la confiance du public dans la recherche universitaire.

Les gouvernements, les bailleurs de fonds, les établissements et les équipes de recherche reconnaissent tous que les pratiques exemplaires de GDR jouent un rôle essentiel dans la hausse des normes de recherche et dans l'optimisation de la pertinence et de la portée potentielle de la recherche. Une bonne gestion des données présente des avantages pratiques et financiers³ pour la recherche, notamment la réduction de la duplication d'études, l'allègement du fardeau que les échantillonnages répétitifs imposent inutilement aux participant(e)s, une meilleure reddition de comptes et une plus grande transparence, une plus grande reproductibilité des résultats de recherche, des collaborations fructueuses et l'accélération du rythme des découvertes.

La GDR fait partie intégrante de la recherche. Elle assure la conformité aux exigences d'ordre éthique, juridique, culturel et commercial, qui évoluent rapidement, et permet de mieux protéger la recherche lorsque c'est nécessaire. On doit donc impérativement inculquer aux chercheurs et chercheuses, au personnel et aux stagiaires de bonnes pratiques de GDR afin de garantir la rigueur scientifique et de favoriser la collaboration.

Vision

Vouée à l'excellence en recherche, l'Université McGill se positionnera comme chef de file pour créer des outils, des ressources et des services permettant à ses chercheurs et chercheuses de gérer leurs données de recherche selon les normes les plus rigoureuses qui soient tout au long du cycle de vie de ces données. L'Université McGill aide ses chercheurs et chercheuses à adopter des pratiques de gestion et d'intendance des données de recherche efficaces en mettant à contribution ses relations avec des parties prenantes à l'échelle de l'établissement, de la province, du pays et du monde.

Principes directeurs

- **Excellence en recherche**
 - Développer des pratiques de GDR efficaces qui favoriseront l'excellence en recherche
- **Soutien aux chercheurs et chercheuses**

³ Commission européenne, Direction générale de la recherche et de l'innovation. (2019). *Cost-benefit analysis for FAIR research data: cost of not having FAIR research data*, Office des publications. <https://data.europa.eu/doi/10.2777/02999>

- Accompagner les chercheurs et chercheuses dans l'adoption de pratiques de GDR en mettant à leur disposition les meilleurs services et outils possible
- Réduire les obstacles à la gestion des données dans tout le cycle de vie des données de recherche
- **Approche adaptée au contexte**
 - Reconnaître que les besoins diffèrent selon les domaines
 - Promouvoir un modèle de GDR souple et adaptable à tous les domaines de recherche
 - Faire concorder l'approche institutionnelle avec des cadres reconnus tels que les principes FAIR⁴ (*Findable, Accessible, Interoperable, Reusable* [Faciles à trouver, Accessibles, Compatibles, Réutilisables]).
 - Veiller au respect des droits, des intérêts et de la situation des Premières Nations, des Métis et des Inuits par l'adoption d'une approche de GDR fondée sur les distinctions pour la recherche et les données se rapportant aux Premières Nations, aux Métis et aux Inuits, entre autres les principes de PCAP⁵ (propriété, contrôle, accès, possession) et les principes CARE⁶ (*Collective benefit, Authority to control, Responsibility, Ethics* [avantage collectif, pouvoir de contrôle, responsabilité, éthique]).

Champ d'application

La stratégie de GDR s'adresse à tous les chercheurs et chercheuses de l'Université McGill, selon la définition énoncée dans le [Règlement relatif à la conduite de la recherche de McGill](#). L'Université McGill prendra toutes les mesures nécessaires pour leur faire connaître la stratégie et les tenir informés des mises à jour.

Supervision et contrôle

- Le bureau du vice-rectrice à la recherche et à l'innovation (VP-RI) supervise la création de la *Stratégie de gestion des données de recherche de l'Université McGill*.
- Sous la houlette de l'équipe des Services de recherche numérique, le [Groupe de travail sur la gestion des données de recherche](#) dirige les efforts de rédaction de la

⁴ Wilkinson, M. D., Dumontier, M., Aalbersberg, I. J., Appleton, G., Axton, M., Baak, A., Mons, B. et coll. (2016). « The FAIR Guiding Principles for scientific data management and stewardship », *Scientific data*, 3(1), 1-9. <https://doi.org/10.1038/sdata.2016.18>.

⁵ PCAP[®] est une marque déposée du Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations (CGIPN). <https://fnigc.ca/fr/les-principes-de-pcap-des-premieres-nations/>

⁶ Research Data Alliance International Indigenous Data Sovereignty Interest Group. (Septembre 2019). *CARE Principles for Indigenous Data Governance*, The Global Indigenous Data Alliance. <https://www.gida-global.org/care>

Stratégie de gestion des données de recherche de l'Université McGill et les consultations connexes.

Soutien institutionnel existant pour la GDR

Consciente de l'importance et de la valeur des données de recherche, l'Université McGill a créé, en 2021, les [Services de recherche numérique \(SRN\)](#) afin de structurer le soutien offert aux chercheurs et chercheuses en GDR. La mission des SRN est d'offrir un point de contact unifié pour les services de GDR. Les SRN sont nés d'une collaboration entre le VP-RI, la Bibliothèque de McGill et les Services des TI. Un éventail de formations et de consultations sur divers sujets liés à la GDR, notamment la curation des données, les logiciels de recherche, le développement et le partage de logiciels et le calcul informatique de pointe en recherche, est proposé par la Bibliothèque de McGill, les SRN et la plateforme nationale de calcul informatique de pointe, en collaboration avec Calcul Québec (CQ).

Des activités sont ajoutées régulièrement en fonction des besoins des chercheurs et chercheuses. (L'**annexe B** renferme la liste complète des services de GDR fournis par les SRN, la Bibliothèque et les Services des TI.) Conformément aux priorités de la *Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche*, le plan de gestion des données est au cœur de la formation et du soutien institutionnels. De plus, la Bibliothèque de McGill s'associe à des fournisseurs de service de GDR pour fournir aux chercheurs et chercheuses un référentiel de données institutionnel ([Dataverse de l'Université McGill](#)), et ainsi faciliter leur adhésion aux principes FAIR.

Buts et objectifs

But n° 1 : Faire connaître la gestion des données de recherche

- **Obj. 1.1** : Faire connaître la *Stratégie de gestion des données de recherche* aux chercheurs et chercheuses
- **Obj. 1.2** : Créer des forums de discussion qui favoriseront l'adoption des pratiques de GDR à McGill
- **Obj. 1.3** : Utiliser des ressources institutionnelles existantes pour accompagner les chercheurs et chercheuses dans l'adoption de pratiques de GDR rigoureuses
- **Obj. 1.4** : Encourager le développement des communautés de pratique au moyen de symposiums, d'ateliers, d'activités de rayonnement ciblées et de partenariats

But n° 2 : Accroître le soutien et la formation en gestion des données de recherche

- **Obj. 2.1** : Fournir aux chercheurs et chercheuses ainsi qu'aux étudiants et étudiantes des programmes de formation en GDR en adéquation avec le travail collaboratif réalisé à l'échelle nationale et internationale

- **Obj. 2.2 :** Travailler avec le milieu de la recherche et les parties prenantes – de domaines tels que l'éthique, les TI, l'approvisionnement et les services juridiques – à l'amélioration des aspects de la GDR suivants :
 - **Obj. 2.2.1 :** Plans de gestion des données
 - **Obj. 2.2.2 :** Partage, dépôt et préservation des données
- **Obj. 2.3 :** Tirer parti de réseaux de professionnels en soutien à la recherche – [SRN de McGill](#), [bibliothécaires de liaison](#) et [Alliance de recherche numérique du Canada](#) (l'Alliance), par exemple – afin d'optimiser la consultation en matière de GDR
- **Obj. 2.4 :** Améliorer les services de soutien et de formation et en élargir l'offre en effectuant des évaluations fondées sur des données probantes
- **Obj. 2.5 :** Augmenter les effectifs de personnel pouvant offrir du soutien et des services en GDR et conseiller les chercheurs et chercheuses sur les pratiques exemplaires en GDR
- **Obj. 2.6 :** Intensifier la formation GDR dans tous les programmes

But n° 3 : Mettre en place une structure de gouvernance officielle pour les données de recherche à l'Université McGill

- **Obj. 3.1 :** Former un comité consultatif sur les données de recherche pour le VP-RI, composé principalement de membres du corps professoral et de représentants de parties prenantes (TI, Bibliothèque, VP-RI, provost, comités d'éthique de la recherche, etc.), chargé de :
 - **Obj. 3.1.1 :** Réaliser une analyse des politiques pertinentes pour s'assurer de la cohérence de notre cadre institutionnel de GDR et de sa conformité aux lois et règlements applicables
 - **Obj. 3.1.2 :** Définir des rôles et responsabilités, conformément à la *Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche*
 - **Obj. 3.1.3 :** Proposer des modifications et des mises à jour pour les politiques sur les données existantes
 - **Obj. 3.1.4 :** Encourager les départements et les facultés à récompenser les efforts de mise en valeur des bonnes pratiques de GDR et, lorsque cela est possible, de partage éthique des données
- **Obj. 3.2 :** Intensifier la communication et la coordination avec les hôpitaux et les instituts de recherche affiliés en vue de simplifier les processus et les flux de travail en GDR
- **Obj. 3.3 :** Adopter un modèle d'intendance des données de recherche qui placera l'Université McGill dans une position de chef de file au sein de l'écosystème national et mondial des organisations de GDR
 - **Obj. 3.3.1 :** Recommander l'embauche d'une personne chargée de veiller à la préservation de la confidentialité des données de recherche afin d'assurer le respect des lois et règlements applicables en la matière

But n° 4 : Créer des services de gestion des données de recherche en nouant des partenariats

- **Obj. 4.1** : Obtenir un engagement de la part de fournisseurs de services de GDR, de bailleurs de fonds et d'organismes gouvernementaux afin d'assurer la durabilité à long terme du soutien en GDR
- **Obj. 4.2** : Nouer des partenariats à long terme
 - **Obj. 4.2.1** : Établir des partenariats avec des fournisseurs d'infrastructures de GDR provinciaux et nationaux ([Calcul Québec](#), [l'Alliance](#) et ses dépôts [DFDR](#), [Scholars Portal](#), etc.) et avec des plateformes exploitées par des communautés de recherche afin de combler les lacunes des technologies de stockage en gestion, partage et archivage des données sensibles et des grandes quantités de données
- **Obj. 4.3** : Accroître la capacité institutionnelle de gestion des données de recherche
 - **Obj. 4.3.1** : Développer des compétences en GDR chez le personnel de soutien à la recherche (responsables des subventions, personnel de soutien des TI, etc.), le personnel et les membres des comités d'éthique de la recherche, ainsi que les bibliothécaires
 - **Obj. 4.3.2** : Promouvoir l'utilisation de systèmes compatibles intégrés pour les dossiers liés à la recherche (par exemple, les plans de gestion des données, les protocoles des comités d'éthique de la recherche et les protocoles de gestion des subventions)
 - **Obj. 4.3.3** : Assurer une représentation équitable, diversifiée et inclusive dans les fonctions de GDR

Perspectives

Les technologies numériques transforment profondément la recherche universitaire dans toutes les disciplines. La *Stratégie de gestion des données de recherche de l'Université McGill* est un document évolutif qui fera régulièrement l'objet d'évaluations et de mises à jour. Avec la collaboration des parties prenantes, les Services de recherche numérique (SRN) lanceront de nouvelles initiatives et activités axées sur l'optimisation des connaissances et des compétences en GDR des chercheurs et chercheuses de McGill et sur la conformité aux exigences et aux lois à l'échelle du Québec, du Canada et du monde.

Tout en misant sur des ressources existantes, l'Université McGill continuera de déployer ses efforts pour développer et exploiter les ressources en GDR disponibles au Canada et ailleurs afin de maximiser la portée de ses recherches. Par l'entremise des SRN, nous renforcerons nos liens de collaboration avec des organisations et des fournisseurs de services de GDR reconnus afin d'élargir l'éventail de ressources en GDR proposé par l'Université McGill. Les SRN dirigeront également la création d'un plan de mise en œuvre de la stratégie institutionnelle, le but étant d'augmenter les ressources et le personnel de

soutien en GDR à l'Université McGill au cours des trois à cinq prochaines années. Nous commencerons par faire connaître les pratiques exemplaires en GDR au moyen d'[ateliers offerts par la Bibliothèque](#), du [Programme de formation en ligne en GDR de l'Université McGill](#) et des séances organisées régulièrement par les SRN. Les chercheurs et chercheuses auront accès à des formations, à des ressources et à des forums, et pourront ainsi consulter des experts de la Bibliothèque, des Services des TI et des comités d'éthique de la recherche.

L'Université McGill s'est engagée à travailler en collaboration avec les trois organismes, l'Alliance de recherche numérique du Canada, les universités canadiennes et d'autres parties prenantes pour favoriser l'adoption de pratiques novatrices en GDR dans les établissements et au-delà.

Annexe A : Définitions

- Les **principes CARE** ont été établis par la Global Indigenous Data Alliance. L'acronyme CARE signifie *Collective Benefit, Authority to Control, Responsibility et Ethics* (avantage collectif, pouvoir de contrôle, responsabilité et éthique). Les principes CARE pour la gouvernance des données autochtones sont axés sur les personnes et les objectifs; ils reflètent le rôle crucial des données dans la promotion de l'innovation et de l'autodétermination autochtones. (D'après [CARE Principles for Indigenous Data Governance](#))
- Une **communauté de pratique** est un groupe de personnes qui partagent une préoccupation, un problème ou un champ d'intérêt et qui décident de travailler ensemble pour atteindre des buts individuels ou communs. Souvent, une communauté de pratique se concentre sur le partage de pratiques exemplaires et la création de savoir, et ses membres se réunissent en personne ou sur des plateformes de collaboration pour échanger, tisser des liens et participer à des activités. (D'après [Community of Practice](#))
- Les **données** sont des faits, des mesures, des enregistrements, des dossiers ou des observations recueillis par des chercheurs et chercheuses et d'autres personnes, assortis d'une interprétation contextuelle. Les données peuvent être présentées sous n'importe quelle forme et sur des supports variés : texte, chiffres, symboles, images, films, vidéos, enregistrements sonores, reproductions picturales, dessins, croquis ou autres représentations graphiques, manuels de procédures, formulaires, schémas, diagrammes, descriptions d'équipement, fichiers de données, algorithmes de traitement des données, logiciels, langages de programmation, codes et statistiques. (D'après la [Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche – Foire aux questions](#))
- Le **cycle de vie des données** désigne toutes les étapes de la vie des données, de leur création à leur destruction. Il fournit une vue d'ensemble très générale des étapes de gestion et de préservation des données en vue de leur utilisation et de leur réutilisation. Les principales étapes sont les suivantes : planification, création, traitement, analyse, partage, préservation et réutilisation. (D'après CASRAI – Définition du cycle de vie des données, DataOne et [Alliance-Portage](#))
- L'**intendance des données** fait référence aux connaissances et aux compétences nécessaires pour gérer efficacement les actifs de données. L'intendance des données est en quelque sorte la gouvernance des données en action. Elle comprend la surveillance des données, au moyen de laquelle on s'assure que les données sont adaptées à l'utilisation, accessibles et conformes aux politiques, directives et règlements. (D'après [Statistique Canada – Formation sur la littératie des données](#))
- L'**approche fondée sur les distinctions** se rapporte aux trois groupes autochtones reconnus par le gouvernement fédéral au Canada : les Premières Nations, les Métis et les Inuits. Elle vise à remplacer l'approche unique utilisée pour l'élaboration de

politiques et la prise de décisions touchant les Autochtones afin que les droits, les intérêts et la situation propres aux Premières Nations, aux Métis et aux Inuits soient reconnus, confirmés et respectés. (D'après la [Banque de données terminologiques et linguistiques du gouvernement du Canada](#) et les [Principes régissant la relation du gouvernement du Canada avec les peuples autochtones](#))

- Les principes **FAIR** pour la gestion et l'intendance des données scientifiques constituent une pratique exemplaire internationale axée sur la récupération, l'accessibilité, la compatibilité et la réutilisation des données de recherche. (D'après la [Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche – Foire aux questions](#))
- **PCAP**[®] est une marque déposée du Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations (CGIPN). Cet acronyme désigne les principes de propriété, de contrôle, d'accès et de possession. (D'après les [Principes de PCAP[®] des Premières Nations](#))
- La **gestion des données de recherche** désigne les processus appliqués tout au long du cycle de vie d'un projet de recherche pour la collecte, la documentation, le stockage, le partage et la préservation des données de recherche. (D'après la [Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche – Foire aux questions](#) et [Alliance-Portage](#))
- « **Chercheur ou chercheuse** » s'entend de tout membre de la communauté universitaire participant à une recherche ou l'encadrant. (Définition tirée du [Règlement relatif à la conduite de la recherche de McGill](#))

Annexe B : Services et soutien existants

- **Conseils et questions d'ordre général**
 - [Services de recherche numérique de l'Université McGill](#)
- **Formation et soutien en gestion des données de recherche (GDR)**
 - Orientation : [Guide Web sur la GDR de la Bibliothèque](#) et [Foire aux questions des SRN](#)
 - [Programme de formation en GDR](#) de l'Université McGill – SRN et Bibliothèque
 - [Vidéos didactiques](#) sur la GDR (en français et en anglais) – SRN et Bibliothèque
 - Consultations générales sur la GDR, les logiciels de recherche et le calcul informatique de pointe en recherche – Centre d'assistance des SRN (drs@mcgill.ca) et Bibliothèque (rdm.library@mcgill.ca)
 - [Séances](#) des SRN – SRN, Bibliothèque, Services des TI, Éthique de recherche
 - Ateliers sur les principes de PCAP®, en partenariat avec le [Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations](#)
- **Plan de gestion des données (PGD) – Ressources et soutien**
 - Évaluation du PGD – Bibliothèque et SRN
 - Consultation sur le PGD dans le cadre de subventions et de contrats de recherche – SRN
 - [Assistant PGD](#) – Bibliothèque
 - Ateliers sur le PGD – Bibliothèque
- **Dépôt des données – Ressources et soutien**
 - [Dataverse de l'Université McGill](#) – Bibliothèque
 - Consultations sur le dépôt et la préservation des données – Bibliothèque
 - Ateliers sur le dépôt des données – Bibliothèque
- **Éthique**
 - [Formulaires et lignes de conduite](#) – Bureau du Comité d'éthique de la recherche de l'Université McGill
 - [Procédure de soumission](#) – Bureau du Comité d'éthique de la recherche de l'Université McGill
 - [Comité d'éthique de la recherche de la Faculté de médecine](#) – [Comité d'éthique indépendant](#) – Bureau d'éthique de la recherche (Comité d'éthique indépendant)
- **Cybersécurité**
 - [Directive relative aux services d'infonuagique](#) – Services des TI
 - Site [Secure Your Journey](#) – Services des TI
 - Consultation sur le plan de cybersécurité pour les subventions importantes – SRN

- [Logiciels pour le stockage sécurisé des données](#) – Services des TI
- [Logiciels offerts à McGill](#) – Services des TI
- **Calcul informatique de pointe en recherche**
 - [Services et infrastructure](#) – Calcul Québec
 - [Soutien aux usagers](#) – Calcul Québec
 - [Formation](#) – Calcul Québec
 - [GDR](#) – Alliance de recherche numérique du Canada
 - [Calcul informatique de pointe en recherche](#) – Alliance de recherche numérique du Canada
- **Autres ressources**
 - [Réseau canadien des Centres de données de recherche](#)
 - [Initiative sur les systèmes informatiques et les systèmes de données](#) – Faculté des sciences
 - [Laboratoire McGill-Concordia du Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales](#) – CIQSS
 - [NeuroHub](#)

Ressources

Commission européenne, Direction générale de la recherche et de l'innovation. (2016). *H2020 programme guidelines on FAIR data management in Horizon 2020*. Source : https://ec.europa.eu/research/participants/data/ref/h2020/grants_manual/hi/oa_pilot/h2020-hi-oa-data-mgt_en.pdf

Commission européenne, Direction générale de la recherche et de l'innovation. (2019). *Cost-benefit analysis for FAIR research data: cost of not having FAIR research data*, Office des publications. Source : <https://data.europa.eu/doi/10.2777/02999>

Gouvernement du Canada. (2020). *Feuille de route pour la science ouverte*, Bureau de la Conseillère scientifique en chef. Source : <https://science.gc.ca/site/science/fr/bureau-conseillere-scientifique-chef/science-ouverte/feuille-route-pour-science-ouverte>

Gouvernement du Canada. (2021). *Principes régissant la relation du Gouvernement du Canada avec les peuples autochtones*. Source : <https://www.justice.gc.ca/fra/sjc-csj/principes-principles.html>.

Projet de loi n° 64 (2021, chapitre 25) : Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels. Source : Assemblée nationale du Québec – <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=5&file=2021C25F.PDF>

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données). Source : <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2016/679/oj/fra>

Research Data Alliance International Indigenous Data Sovereignty Interest Group (septembre 2010). *CARE Principles for Indigenous Data Governance*, The Global Indigenous Data Alliance. www.gida-global.org/care

Trois organismes fédéraux. (15 mars 2021). *Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche*. <https://science.gc.ca/site/science/fr/financement-interorganismes-recherche/politiques-lignes-directrices/gestion-donnees-recherche/politique-trois-organismes-gestion-donnees-recherche>

Wilkinson, M. D., Dumontier, M., Aalbersberg, I. J., Appleton, G., Axton, M., Baak, A., Mons, B. et coll. (2016). « The FAIR Guiding Principles for scientific data management and stewardship », *Scientific data*, 3(1), 1-9. <https://doi.org/10.1038/sdata.2016.18>